

principes de la conservation. Ils seraient alors en mesure de travailler à titre d'agents de la conservation attachés aux ministères fédéraux ou provinciaux ou à des services connexes. Je ne songe pas à une entreprise qui coûterait cher, mais à un emplacement convenable qui serait entouré de forêt et de faune. Les bâtiments pourraient être de bois rond et le collège abriterait une cinquantaine d'étudiants. L'établissement n'exigerait qu'un personnel de trois ou quatre surveillants, et de conférenciers itinérants délégués par les universités.

La question m'intéresse à tel point, monsieur le président, que j'en ai parlé à gauche et à droite dans le pays. Je serais disposé à offrir au ministère fédéral un magnifique emplacement, sis dans un des plus beaux lacs de la Colombie-Britannique, où se trouve mon ranch. Je veux parler du lac Beaver, dans la petite vallée de Slokan. Je termine sur ces mots. J'ai hâte d'entendre la réponse du ministre aux diverses propositions que je lui ai faites.

M. Orange: Monsieur le président, je voudrais ajouter mes commentaires au très intéressant débat de cet après-midi, sur les crédits du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. La plupart de mes remarques se rapporteront à ce qui m'intéresse de façon particulière, j'entends par là le Nord canadien.

Nous des Territoires du Nord-Ouest sommes très reconnaissants envers le ministre pour le dynamisme qu'il a imprimé à son ministère. Croyez-moi, je ne suis pas toujours disposé à le féliciter de sa tâche, mais il a fait preuve d'énergie et d'imagination en adoptant les suggestions de ses fonctionnaires et en instituant, notamment, le programme des logements destinés aux Esquimaux. Ce programme fournira à nos Esquimaux des maisons confortables et salubres. Ce n'est pas un programme nouveau et le mérite de l'avoir lancé revient au gouvernement précédent. Le ministère assure présentement des logements aux Esquimaux de tout le Nord du Canada. Ces maisons seront conçues pour répondre aux besoins des familles et les locataires paieront selon leurs moyens. Ils ne seront plus obligés de s'acheter des maisons. Chaque Esquimaux pourra obtenir une habitation salubre. Je crois savoir que ce programme atteindra son objectif dans trois ans environ. Bien que les crédits des Affaires indiennes ne soient pas à l'étude, j'aimerais dire que nos Indiens jouiront des mêmes avantages dans le cadre d'un autre programme de logement.

[M. Herridge.]

Le ministre a ranimé ou institué une politique des routes. Sauf erreur, on a dépensé, l'été dernier, entre 8 et 10 millions de dollars pour construire de nouvelles routes dans le Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. L'aide la plus importante à la mise en valeur de nos ressources naturelles provient de la caisse destinée à l'exploitation des ressources minières du Nord qui stimulera diverses entreprises s'occupant de la prospection et de l'extraction minières dans le Nord. Cette caisse les encouragera à explorer nos richesses naturelles dans cette région.

Il y a aussi un comité consultatif sur l'autonomie administrative du Nord du Canada, connu plutôt sous le nom de Commission Carrothers. On a proposé, en 1963, de diviser les Territoires du Nord-Ouest en deux régions distinctes. Il était évident à l'époque qu'on n'avait pas discuté à fond ce projet avec les résidents du Nord ou ceux qui s'intéressent particulièrement à cette région. Les députés connaissent bien à quoi les séances de ce comité ont abouti. L'actuel ministre a voulu que les résidents des Territoires du Nord-Ouest expriment leurs aspirations et voilà pourquoi il a institué cette commission consultative. Celle-ci vient de faire son rapport.

Avant de commenter ce rapport, j'aimerais dire que l'actuel commissaire des Territoires du Nord-Ouest, M. B. G. Sivertz, a annoncé qu'il prendra sa retraite dans quelques semaines. J'ai eu la chance de connaître M. Sivertz depuis onze ans et plus intimement pendant les trois ans qu'il s'est acquitté de sa tâche d'une manière qui mérite notre reconnaissance. Nous regrettons le départ de M. Sivertz et nous reconnaissons le travail qu'il a accompli dans les Territoires du Nord-Ouest, et je sais que je me fais l'interprète de tous les citoyens des Territoires en disant que nous espérons qu'il pourra venir nous visiter de temps à autre.

• (4.40 p.m.)

Lorsque le ministre nomera le successeur de M. Sivertz, nous espérons qu'on donnera suite à la recommandation de la Commission Carrothers. Je parle de la recommandation selon laquelle le commissaire devra habiter les Territoires du Nord-Ouest. A l'heure actuelle, il habite Ottawa. La Commission Carrothers a recommandé que le commissaire et son personnel soient transférés dans les Territoires du Nord-Ouest. J'exhorte le ministre à nous fournir cette assurance lorsqu'il répondra à mes remarques.